



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E190229

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2013

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/01/2025  
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VIENNE 792019986 RCS VIENNE

Siret : 792 019 986 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
ENTORIA CRCD001-029451

Assurance Responsabilité Civile :  
ENTORIA CRCD001-029451

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : BRENDLEN AGENCEMENT

162 ROUTE DES PETITS POTACHES  
38780 SEPTEME

Téléphone : 06 28 63 46 06

Fax :

Portable : 0628634606

Site Internet : <http://www.platrier-brendlen-agencement.fr/>

E-mail : [brendlen.agencement@hotmail.fr](mailto:brendlen.agencement@hotmail.fr)

Responsabilité légale :  
BRENDLEN LAURENT BRICE GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 02/10/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 07/12/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 07/12/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.